



## À LA UNE DU PAYS. Vers de nouvelles éoliennes à Derval

Le parc éolien de Derval pourrait, en 2018, accueillir 3 ou 4 nouvelles éoliennes. La société porteuse du projet organise une réunion d'informations mercredi 27 février.

Et si le parc éolien de Derval comptait trois ou quatre éoliennes de plus à l'horizon 2018 ? La question reste en suspens mais c'est l'objet d'une permanence d'informations que tiendra la société IEL mercredi 27 décembre.

**Un projet.** Cette entreprise basée à Saint-Brieuc mène actuellement une étude sur l'extension du parc actuel. « On travaille sur ce projet depuis 2013. Il s'agirait d'installer trois ou quatre éoliennes, ça dépendra des études, réparties selon un axe Est-Ouest, parallèlement aux deux lignes déjà existantes depuis 2007 », explique Damien Vottier le chargé de projet. Pour rappel, le parc existant était l'œuvre de la société ABO-Wind.

**Étendre plutôt que créer.** L'intérêt d'une extension, par rapport à une création, est multiple, selon IEL. « Cela nous permet de bénéficier des études réalisées précédemment pour le projet de 2007. On connaît déjà bien le site et l'espace disponible. »

### Trois ou quatre éoliennes parallèles aux existantes

La société sait, par exemple, que le site est assez venté pour accueillir des éoliennes. « De plus, avec une extension,



Sur ce photomontage d'IEL, les éoliennes surmontées d'une flèche sont celles du projet.

l'impact pour les usagers est fortement réduit. Ce n'est pas comme si on parlait de zéro dans un endroit qui n'en accueille pas », précise Damien Vottier.

**Plus d'électricité.** Avec ces nouvelles éoliennes, ce serait « entre 13 et 17 millions de kilowattheures de plus qui seraient produits. C'est à peu près la consommation annuelle, chauffage compris, de 3 700 à 4 800 personnes. » Cette production correspond à l'émission « de 1 400 tonnes de CO2 par an ».

**Impliquer les locaux.** L'investissement consenti s'élèverait à hauteur de 13 millions d'euros, entièrement financé par le privé. IEL n'exclut pas « d'ouvrir une partie du capital à une collectivité ou à des habitants du secteur. »

gé de projet, de « partager les retombées économiques avec les locaux. Ce serait très positif pour les habitants. » Une façon également de limiter une possible contestation, même si, en 2007, la population locale avait plutôt bien accueilli la construction du parc.

Par ailleurs, les travaux de terrassement, de voirie, de réseaux ou bien encore la location du matériel seraient « proposés aux entreprises locales. »

**Des retombées économiques.** Pour « vendre » son projet, la société IEL met également en avant les possibles retombées économiques : « Chaque année, les 3 ou 4 éoliennes généreront 60 000 à 80 000 € de retombées économiques pour les collectivités locales, dont la Région et le Département. Mais, plus de 65 % de cette somme reviendrait au bloc

communal, c'est-à-dire la commune et la communauté de communes. » Un argument de poids à faire valoir à l'heure où les instances locales déplorent la baisse régulière des subventions de l'État.

**Le calendrier.** « Nous sommes toujours dans la phase d'études, environnementales, acoustiques, paysagères... », souligne Damien Vottier. Le dossier devait être finalisé à la mi 2016. Il faut à peu près un an pour l'inscription et recevoir la décision de l'État, via le préfet. Si le projet est accepté, la construction ne débuterait pas avant 2018. »

Guillaume Griffon

■ Permanence d'information, mercredi 27 février, de 17 h à 20 h à la salle Bon accueil de Derval.